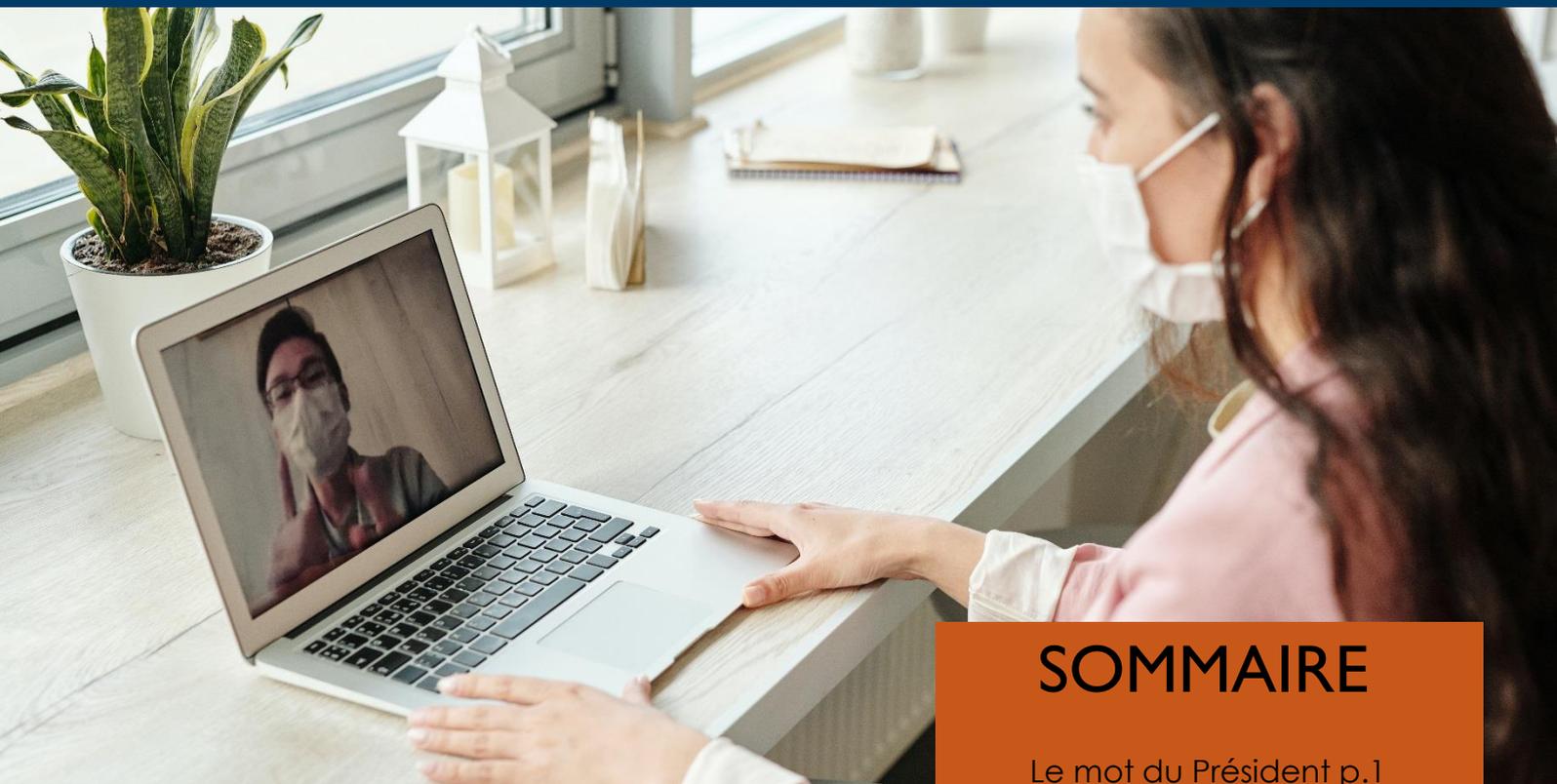




LIGUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

NEWSLETTER

NUMERO 8 - NOVEMBRE 2020



LE MOT DU PRESIDENT



JACKY TERREAU

Avec ce numéro 8 de la Newsletter de Ligue se met en place une nouvelle équipe de dirigeants de Ligue. Après avoir salué le travail de tous les dirigeants de l'équipe sortante, je veux souhaiter bonne chance à cette nouvelle équipe pour un mandat.

Dans ce numéro, vous apprécierez l'étude faite sur la tenue de notre AG de Ligue. Certes, il a manqué la convivialité des rencontres usuelles. Mais face aux conditions sanitaires, le bilan est globalement positif avec un taux de participation de 85 %.

La poursuite de la fusion, la proximité des clubs, l'écoute des dirigeants seront les priorités de nos actions.

N'hésitez pas à faire appel à la Ligue, élus et permanents.

Et surtout dans cette période sanitaire difficile, restez prudents.

SOMMAIRE

Le mot du Président p.1

L'actualité p.2

Plan de Soutien et de Relance
p.3

Programme d'Accompagnement
des Clubs p.4

Les Trophées des Actions
Solidaires 2020 p.5

E-Tennis Masters Bourgogne-
Franche-Comté p.5

Sondage : Bilan de l'Assemblée
Générale 2020 p.6

L'ACTUALITE

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

L'Assemblée Générale de la ligue s'est tenue en visioconférence le Dimanche **15 novembre 2020**. **85% des clubs de la ligue étaient représentés**. La société **Lumi** a été retenue pour gérer la procédure des votes (résolutions et élections) à distance.

RESULTATS DES ELECTIONS

• ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DE LA LIGUE

26 candidats issus de la liste *Ensemble en Bourgogne-Franche-Comté pour un autre Tennis* et 7 candidats issus de la liste *Objectifs Clubs BFC* composent le nouveau Comité de Direction.

A l'issue de la première réunion du nouveau Comité Directeur, Jacky TERREAU a été réélu Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tennis, 26 voix Pour et 7 voix Contre, pour la mandature 2021-2024.

Nombre total de voix : 940

Nombre de voix présentes ou représentées : 800

Quorum : 188

Nombre de voix exprimées : 764

Nombre de sièges à pourvoir : 33

Liste	Nombre de voix	Sièges attribués	Dont majorité	Dont proportionnelle	Dont plus forte moyenne
Jacky TERREAU <i>Ensemble en Bourgogne-Franche-Comté pour un autre Tennis</i>	417	26	17	8	1
Philippe FIORÉ <i>Objectifs Clubs BFC</i>	347	7	0	7	0

• ELECTION A LA DELEGATION DE L'AG DE LA FFT

Nombre total de voix : 940

Nombre de voix présentes ou représentées : 800

Quorum : 188

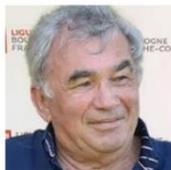
Nombre de voix exprimées : 657

Nombre de sièges à pourvoir : 3

Liste	Nombre de voix	Sièges attribués	Dont majorité	Dont proportionnelle	Dont plus forte moyenne
Jacky TERREAU <i>Ensemble en Bourgogne-Franche-Comté pour un autre Tennis</i>	427	3	2	0	1
Cyril VALLEE	230	0	0	0	0

Sont élus : Titulaires 1 : TERREAU Jacky - Titulaire 2 : ROSSE Jean-Pierre - Titulaire 3 : GODARD Roselyne

• COMPOSITION DU COMITE DE DIRECTION DE LA LIGUE



Jacky TERREAU
Président



Laurent AZNAR



Audrey BARTHOD



Vincent BEAUVALOT



Pascal BUSSET

Suite...

Suite...



Fabien COOL



Olivier DE MARCH



Alexandra de SAINT SEINE



Michel FARCY



Elyane FERRIEN-CHATILLON



Philippe FIORE



Roselyne GODARD



Henry GOGUEY



Frédéric GRACIA



Dorian GRAVE



Patrick HENNART



Gilles JEANGIRARD



Isabelle METRAL



Philippe MEUNIER



Christian MOURLOT



Catherine PUGEAUT



Christine ROBERT



Marie ROPITEAUX



Jean-Pierre ROSSE



Gilles ROUSSILHE



Valérie ROUSSEL



Michel ROYET



Laurence RUBINO-COQUART



Céline THIMEL



Patrick VALIER BRASIER



François VIENOT



Jean-François VIGGIANO



Jérôme WAGNER

PLAN DE SOUTIEN ET DE RELANCE

Dans le cadre du plan de soutien et de relance initié par la FFT, la ligue de Bourgogne-Franche-Comté a transmis, le 23 novembre, par email aux présidents des clubs, un document expliquant :

- **Les conditions d'éligibilité**

Être un club affilié ou une structure habilitée à la FFT

Être en règle du paiement de sa cotisation statutaire pour les années sportives 2020 ou 2021

Le montant de l'aide exceptionnelle sera déterminé lors de l'instruction du dossier. Cette aide peut prendre la forme d'une subvention (sauf si structure habilitée) ou d'un prêt à taux zéro remboursable après 2 années de différé (2021 et 2022) qui sera éventuellement proposé en fonction du montant de l'aide sollicitée.

Suite...

- **Les actions de relance que vous pouvez mettre en place**

Les actions de relance s'inscrivent dans les offres élaborées par le club dans le cadre de son projet associatif, à l'aune d'une situation exceptionnelle.

À travers ces actions susceptibles d'être financées par la FFT, les ligues et les comités départementaux, l'enjeu majeur est de conquérir de nouveaux membres et fidéliser les membres licenciés.

Pouvant se dérouler tout au long de la saison (jusqu'au 31 août 2021), les actions de relance éligibles relèvent d'un ou plusieurs des 4 piliers suivants :

Communication – attirer [création de flyer, affiche, banderole, publicité, emailing, sms, ...]

Événements – séduire, conquérir, fidéliser [création d'un tournoi à thème, animation, tombola, ...]

Offres spéciales – séduire et conquérir [cadeaux offerts, tarifs préférentiels pour les stages ou tournois, ...]

Marketing réseaux sociaux/interaction membres – fidéliser [stratégie de communication avec prestataire, ...]

- **La répartition des aides**

Conformément aux prescriptions dictées en réunion FFT – CPCD de Bourgogne-Franche-Comté, l'orientation choisie par le Conseil des Présidents des Comités Départementaux de Bourgogne-Franche-Comté est la suivante :

- Principe d'une répartition qui tient compte de la spécificité de notre ligue et permette d'établir une proportionnalité par rapport au nombre de licences « clubs » soit au 31/08/2019, soit au 31/08/2020, en fonction du nombre de licences le plus favorable ;
- Étude de l'action et de son plan de financement ;
- Dans tous les cas, le plafond de l'aide attribuée ne pourra pas dépasser la somme de 17 € par licence (soit au 31/08/2019 ou au 31/08/2020).

- **Les contacts afin de vous aider à saisir votre demande de subvention.**

Référents PSR de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté

Afin de vous aider dans le cadre de l'élaboration et le suivi de votre dossier, vous pouvez contacter les permanents suivants :

Mathieu DEGOUT – Responsable Régional du Développement – mathieu.degout@fft.fr – 06 38 77 39 30

Fabienne GUYARD – Directrice Administrative – fabienne.guyard@fft.fr – 03 80 68 24 02

Samuel NOUDEAU – Conseiller en Développement – comite.58@fft.fr - 03 86 61 19 32

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Le PAC, lancé en début de saison 2021, rencontre un franc succès auprès des clubs de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté. Ce sont plus de trente clubs qui se sont inscrits pour solliciter un accompagnement de l'équipe régionale de développement.



Les projets traités sont divers et variés, cela peut aller de la mise en place d'animations pour la promotion de l'école de tennis ou du tennis féminin à l'accompagnement d'un projet de construction ou de rénovation d'un équipement. Voici les trois formules que la Ligue propose :

- La « **formule conseil** » comprenant une seule visite dans le but d'établir un diagnostic complet de votre club, pour mettre en avant vos axes prioritaires de développement ;
- La « **formule projet** » comprenant trois à cinq visites, sur un à trois ans, afin de vous accompagner tout au long de votre projet de développement (équipement, fidélisation, gestion du club...) ;
- La « **formule structuration** » comprenant quatre visites minimum, sur deux saisons sportives minimum, consiste en un accompagnement fort dans le but de structurer votre club et votre projet associatif.

Pour rappel, les clubs peuvent s'inscrire à tout moment depuis la plateforme suivante :

[S'inscrire au programme | Ligue Bourgogne-Franche-Comté Tennis \(ligue-bfc-tennis.fr\)](https://www.ligue-bfc-tennis.fr).

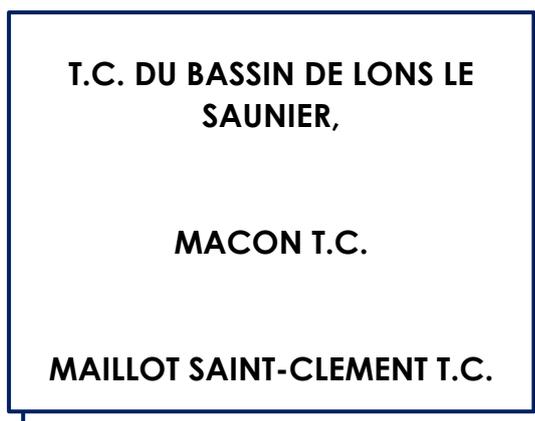
Vous retrouverez aussi toutes les infos relatives à ce dispositif depuis le lien suivant :

[Programme Accompagnement Des Clubs | Ligue BFC Tennis \(ligue-bfc-tennis.fr\)](https://www.ligue-bfc-tennis.fr)

LES TROPHEES DES ACTIONS SOLIDAIRES 2020

Depuis 2010, la FFT soutient les clubs de tennis qui mènent des actions pérennes dans les domaines social, solidaire et en faveur de la santé. Malgré une année compliquée, plusieurs clubs ont pu réaliser des actions dans l'une des thématiques suivantes : tennis quartier, tennis santé, paratennis et tennis sport adapté.

Parmi les différents clubs menant ces projets, trois clubs ont été récompensés !



Ce soutien financier apporté aux clubs permet d'encourager à poursuivre au mieux le développement d'un tennis « réservé à tous ».

E-TENNIS MASTERS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Victoire du mortuacien, Lucas CORDIER

Le premier tournoi du "E-Tennis Masters" organisé par la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Tennis vient de s'achever ! Ce format de compétition est une bonne alternative pour les passionnés de tennis afin de garder un lien avec leur sport de prédilection pendant le confinement.

Onze joueurs étaient inscrits pour cette édition, parmi eux nous retrouvons dix garçons et une fille, Alyssia RACINE (TC Saint Claudien, 12 ans) éliminée en quart par le futur finaliste.

Ce tournoi mixte et multigénérationnel aura vu s'affronter des joueurs âgés de 12 à 44 ans pour une moyenne d'âge de 22 ans ! Organisé avec une phase de poules puis des éliminations directes, la planification des matchs était auto-gérée par les participants éliminant ainsi certaines contraintes.

Le vainqueur du premier tournoi est Lucas CORDIER du TC Val de Morteau, le mortuacien (16 ans) a remporté la finale face à Mohand OUKER (29 ans) de l'USCD Cheminots (3-0/4-2). Jérémie MATHIEU (TC Arc sur Tille) complète le podium !

Félicitations à tous les participants et rendez-vous au deuxième tournoi programmé avant les fêtes de fin d'année.

Retrouvez l'intégralité des résultats depuis le lien suivant : [Résultats E Tennis Masters - Ligue Bourgogne-Franche-Comté Tennis - \(competitions-bfc.fr\)](#)

Informations : [reglement-e-tennis-masters-bfc.pdf](#) (competitions-bfc.fr)

Inscription pour les prochains tournois : [inscription-e-tennis-masters-bfc.pdf](#) (competitions-bfc.fr)

E-TENNIS BFC

Êtes-vous prêt ?

À VOS MANETTES !

Inscrivez-vous et représentez votre club !

4 TOURNOIS EN LIGNE ET UNE FINALE RÉGIONALE EN FACE À FACE

1ER TOURNOI DU 30/10/20 AU 08/11/20	2ÈME TOURNOI DU 11/12/20 AU 20/12/20	3ÈME TOURNOI DU 12/02/21 AU 26/02/21	4ÈME TOURNOI DU 02/04/21 AU 16/04/21
-------------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------

TENNIS LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Infos et inscriptions pierre.vauthier@fft.fr

SONDAGE : Bilan de l'organisation de l'Assemblée Générale 2020 de la Ligue

La Ligue souhaite à nouveau remercier les Présidents des clubs, les mandataires et les invités à l'Assemblée Générale pour leur participation à ce questionnaire, le taux de réponse à cette enquête a été de 65%.

Ce sondage a permis d'avoir une vision globale sur le fonctionnement de l'Assemblée Générale de la Ligue, tenue le 15 novembre 2020. Cette année, un peu particulière, a dû obliger la Ligue à s'adapter, le choix d'une version dématérialisée a permis de la maintenir à la date initiale.

95% des personnes ayant répondu à ce sondage (Présidents, mandataires et invités) ont estimé que la communication et l'accompagnement en amont de l'AG était satisfaisante. La Ligue a souhaité proposer un temps de formation pour les Présidents et les mandataires afin de leur présenter l'outil numérique pour les votes : 70% d'entre eux ont apprécié cette aide et indique une qualité entre 4/5 et 5/5 de cette formation.

Pour la majorité des personnes ayant suivi l'AG, il semblerait qu'il y ait eu peu de problème lors de son déroulement. Les invités semblent avoir eu plus de difficultés d'un point de vue technique (son, vidéo,...) que les Présidents et les mandataires.

Voici les principaux avantages et inconvénients relevés par ce sondage :



Avantages	Présidents, mandataires, invités
Faciliter l'organisation	52%
Réaliser des économies sur le déplacement	28%
Maintenir la date	11%
Améliorer les échanges	3%
Sécurité sanitaire	3%

52% des personnes présentes virtuellement à l'AG ont pu apprécier de pouvoir s'organiser plus facilement grâce à la dématérialisation. Cela leur a permis, entre autre, de ne pas se déplacer, d'être présents alors que cela n'aurait peut-être pas été le cas. Ils ont également apprécié, pour 11% d'entre eux, de pouvoir maintenir la date de cette AG électorale.

Concernant les inconvénients, le manque d'interaction personnelle a été largement relevé (56% des répondants). Certains ont également relevé des problèmes techniques (son, caméra, vidéo,...) mais ils ont rajouté qu'ils ont quand même pu assister à l'AG malgré ces quelques désagréments.

Inconvénients	Présidents, mandataires, invités
Le manque d'interaction personnelle	56%
Les problèmes techniques	31%
Pas d'inconvénient	7%
Temps d'inactivité trop long	3%
Le coût des installations	3%